

RAPPORT D'ACTIVITE 2011 AUTEUIL OCEAN INDIEN AGEPAC Mayotte



Comptes 2011

REMERCIEMENTS AUX PARTENAIRES ET SPONSORS



AUTEUIL OCEAN INDIEN AGEpac MAYOTTE

remercie ses partenaires
pour leur soutien technique et financier



ENSEMBLE SOYONS DES BATISSEURS D'ESPERANCE

AUTEUIL OCEAN INDIEN AGEpac MAYOTTE
remercie également très chaleureusement tous les donateurs
privés qui s'engagent à ses côtes.

L'EDITO

A la lecture de ce Rapport Moral 2011 d'AUTEUIL OCEAN INDIEN AGEPAC Mayotte qui retrace l'ensemble des projets réalisés au service des jeunes en difficulté, nous pouvons noter combien l'année 2011 a été une étape importante dans le développement de l'association.

Tout d'abord parce qu'au cours de cette année 2011, Mayotte est devenu le 101^{ème} département français. Cette départementalisation a eu évidemment des incidences fortes pour tout le territoire et pour AGEPAC Mayotte.

Cette année est aussi marquée par des changements internes : les statuts de l'association ont été modifiés pour marquer les liens forts établis avec AUTEUIL OCEAN INDIEN et le partage d'une vision commune au service des jeunes en difficulté.

Ce rapprochement des associations s'est traduit par un partage de compétences tout au long de l'année et par un soutien financier conséquent d'AUTEUIL OCEAN INDIEN.

Les missions fondatrices d'AGEPAC Mayotte ont été confirmées et renforcées, et de nouveaux champs d'intervention ont été ouverts : ouverture du Lycée d'Enseignement Adapté.

Nous voulons aussi relever ici tout particulièrement la volonté de l'Etat, des collectivités locales, de l'Education Nationale d'accompagner AUTEUIL OCEAN INDIEN AGEPAC Mayotte dans ses projets de développement au service des jeunes. Ces partenariats sont le ferment de projets pérennes.

Il nous faut désormais confirmer l'impulsion qui a été donnée tout au long de l'année 2011. Pour cela, les compétences de l'ensemble des collaborateurs d'AUTEUIL OCEAN INDIEN AGEPAC Mayotte et le soutien fidèle de nos partenaires nous sont indispensables pour nous permettre de poursuivre la mission au service des jeunes.



Xavier DELAUNAY
Président
AUTEUIL OCEAN INDIEN AGEPAC Mayotte



Gilbert MAGNIER
Directeur
AUTEUIL OCEAN INDIEN AGEPAC Mayotte

I. FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2011

JANVIER 2011

Le nouveau Directeur Général d'AUTEUIL OCEAN INDIEN, Xavier DELAUNAY, prend la présidence d'AGEPAC Mayotte.

Le nouveau Président organise un premier déplacement à Mayotte pour rencontrer les équipes et construire avec les autorités locales les bases d'un partenariat renforcé.

AVRIL 2011

Mayotte devient le **101^{ème}** département français.

Une **mission d'étude** est organisée avec Apprentis d'Auteuil et AUTEUIL OCEAN INDIEN en vue de la création du futur Lycée d'Enseignement Adapté.



MAI 2011

Afin d'organiser et de gérer l'ouverture du Lycée d'Enseignement Adapté, **Gilbert MAGNIER** rejoint Mayotte en qualité de Directeur.

AOÛT 2011

Le 22 Août, le Lycée d'Enseignement Adapté est ouvert. Il prend le nom de Lycée d'Enseignement Adapté Esperance.

A son ouverture le Lycée d'Enseignement Adapté Esperance accueille une première promotion composée de 64 élèves.



SEPTEMBRE 2011

Au départ de Philippe AUBANTON, Gilbert MAGNIER prend en charge les autres missions de l'AGEPAC Mayotte et s'investit dans le Centre de Formation Continue.

II. ADMINISTRATION & ORGANISATION

❖ Le Conseil d'Administration

Au 31 décembre 2012

- AUTEUIL OCEAN INDIEN, Présidente, représentée par Xavier DELAUNAY
- Evêque de La Réunion, Monseigneur Gilbert AUBRY
- Patrick ARNAUD, Avocat
- Jack GAUTHIER, Procureur Général Honoraire de La Réunion
- Benoît de BLANPRE, Directeur du Développement AUTEUIL OCEAN INDIEN

Au cours de l'année 2011, le Conseil d'Administration s'est réuni 2 fois :

- 18 Mai et 29 Novembre

L'Assemblée Générale s'est tenue le 29 Novembre 2011, sous sa forme ordinaire et extraordinaire.

Au cours de l'Assemblée Générale extraordinaire, des changements importants sont intervenus :

- Nouveaux statuts de l'association présentés aux administrateurs et approuvés
- Remaniement des membres du Conseil d'Administration
- Changement de la dénomination d'AGEPAC Mayotte qui devient AUTEUIL OCEAN INDIEN AGEPAC Mayotte

❖ Direction

En mai 2011, Gilbert MAGNIER rejoint Mayotte et prend la fonction de directeur. Au mois de Septembre, suite à la démission du directeur en poste, il devient directeur du LEA Espérance.

Un travail de restructuration sur le plan organisationnel, pédagogique, administratif et comptable est initié.



❖ Conseils

De nombreux conseils sont mis en place pour accompagner le développement de chacune des missions portée par AUTEUIL OCEAN INDIEN AGEPAC Mayotte et impliquer les collaborateurs.

- Le Conseil de direction du Centre de Formation Continue
- Le Conseil de direction du Lycée d'Enseignement Adapté Espérance
- Le Conseil de direction du Centre de Formation Continue et du Lycée d'Enseignement Adapté
- La Concertation pédagogique des enseignants et éducateurs du Lycée d'Enseignement Adapté

RESSOURCES HUMAINES

CHIFFRES 2011

Au 31 décembre 2011

- L'association compte **38 salariés inscrits** :

=> 14 en Contrats à Durée Indéterminée

=> 24 en Contrats formateurs

- 6 enseignants (non-titulaires)

- 26 ETP dont 6 ETP de professeurs



	Effectif en CDI	Formateurs
Le Centre de Formation Continue	12	17
Lycée d'Enseignement Adapté	2	6
TOTAL	14	24

Depuis le mois de septembre, des priorités ont été fixées :

- Nouvelle organisation des domaines d'activités
- Modification de l'organigramme
- Rédaction de fiches de postes pour chaque salarié
- Structuration des congés payés de chaque salarié
- Mise en place d'une nouvelle procédure de demande de congés payés
- Dossier complet pour chaque salarié

DIALOGUE AVEC LES REPRESENTANTS DU PERSONNEL

Le dialogue a été formalisé selon le droit du travail et communiqué à l'ensemble du personnel.

- Planning de réunions mensuelles avec le délégué du personnel
- Compte-rendu transmis aux salariés
- Affichage légal et obligatoire dans la salle des formateurs
- Proposition de procédure pour une augmentation des salaires

LA REVALORISATION DES SALAIRES

Après plusieurs rencontres avec le représentant du personnel, une proposition d'augmentation de salaire a été faite en deux temps :

- Augmentation de 2,5% du salaire de base de chaque salarié en Contrat à Durée Indéterminée à partir du 1^{er} octobre 2011.
- Par ailleurs, la Direction a proposé des augmentations individuelles de salaire au mérite de 0.5% à 2.5% du salaire de base au 1^{er} octobre 2011.

MISE EN PLACE DES « ENTRETIENS DE PROGRES »

La matrice "guidance de l'entretien de progrès " a été présentée préalablement aux représentants du personnel pour avis. La philosophie de l'entretien de progrès a été expliquée et commentée auprès de chaque salarié.

Tous les entretiens de progrès ont été effectués avec l'ensemble des salariés du Centre de Formation Continue et finalisés au 30 janvier 2012, recevant pour chacun un compte-rendu.

Les enseignants et le personnel éducatif du Lycée d'Enseignement Adapté Espérance feront leur entretien de progrès en 2012.

ELECTION DES REPRESENTANTS DU PERSONNEL

Un retard important avait été pris dans l'élection des nouveaux représentants du personnel. Ainsi, cette élection s'est déroulée le 16 décembre 2011.

Deux représentants ont été élus :

- Un délégué du personnel titulaire affecté au Centre de Formation Continue
- Un délégué du personnel suppléant enseignant au Lycée d'Enseignement Adapté Espérance.

STRATEGIE ET PLAN D' ACTIONS

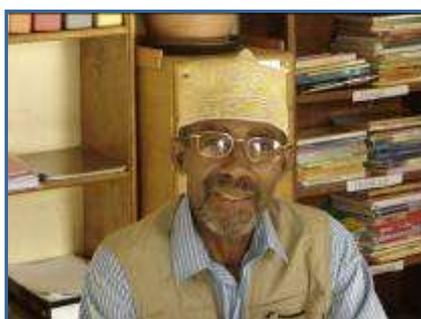
2 séminaires de travail ont eu lieu entre septembre et décembre 2011, avec le personnel du Centre de Formation Continue et du Lycée d'Enseignement Adapté Espérance. Lors de ces séminaires, une analyse a été conduite sur les forces et les faiblesses de l'association.

COMMUNICATION

La **communication interne se fait d'abord en fonction de l'organisation des réunions de travail** des deux établissements de l'association : le Centre de Formation Continue et le Lycée d'Enseignement Adapté Espérance.

Une fois par trimestre, l'ensemble des salariés se réunissent afin de réfléchir sur un sujet d'organisation ou sur un thème du plan d'action retenu pour 2011/2012.

Un journal mensuel interne "**Trait d'Union**" permet à l'ensemble des salariés de s'informer sur ce qui se passe dans les établissements de l'association.



III. LE LYCEE D'ENSEIGNEMENT ADAPTE « ESPERANCE »

CONTEXTE DU PROJET

Mayotte présente de fortes particularités dans le champ de l'éducation :

- **Faible degré de scolarisation qui nécessite un grand nombre d'ouvertures de classes et d'établissements**, du CP à la Terminale essentiellement. Fragilité des acquisitions scolaires par des élèves maîtrisant parfois mal le français ou ne parlant que les langues locales ; retard dans les apprentissages pour beaucoup d'élèves.

- Une **population d'environ 100 000 jeunes d'âge scolaire (50% de la population a moins de 17 ans)** mais qui ne peuvent pas encore être tous pris en charge par le système éducatif public.

- **Les dispositifs d'enseignement** à Mayotte sont encore **très spécifiques** par rapport à la situation métropolitaine. Il s'agit de se rapprocher de la norme nationale à l'occasion de la départementalisation.

Cependant la demande est telle qu'elle ne peut pas être satisfaite à court terme dans un contexte de pénurie de sites disponibles pour ouvrir de nouveaux établissements.

Dans ce contexte, Monsieur le Vice Recteur de Mayotte a proposé à AUTEUIL OCEAN INDIEN AGEPAC Mayotte la création d'un Lycée d'Enseignement Adapté, sous contrat d'association sur la commune de Mamoudzou.

Cette proposition a retenu l'attention des autorités locales. Elle permet en effet aux pouvoirs publics d'être épaulés pour répondre à une mission de service public d'enseignement, auprès de populations ayant de grosses difficultés sociales et scolaires.

PRESENTATION DU PROJET

L'objectif du LEA est de proposer **une professionnalisation progressive d'élèves en assez grand retard scolaire afin de leur permettre d'obtenir un diplôme de niveau V (CAP)**

L'offre de formation de l'établissement est spécifique. Elle vise essentiellement à :

- **Prévenir les retards dans l'acquisition des niveaux de compétences du socle commun**
- **Réduire les difficultés de maîtrise du français** pour les élèves relevant de cet établissement
- **Donner aux élèves la possibilité d'obtenir le Certificat de Formation Générale (CGF) ou un diplôme de niveau V (type CAP)**

OUVERTURE DU LYCEE D'ENSEIGNEMENT ADAPTE

Le Lycée d'Enseignement Adapté a été ouvert le 22 août 2011.

A son ouverture, l'établissement proposait :

- 1 division de 6^{ème} - 5^{ème}
- 1 division de 4^{ème}
- 1 division de 3^{ème}
- 1^{ère} année de CAP *Hygiène - Propreté - Service*

Soit un total de 4 divisions pour 64 élèves pour la première année de fonctionnement.

Depuis l'ouverture de l'établissement de nombreux projets ont été entrepris :

- Recrutement des 6 premiers enseignants privés sur le département de Mayotte, constitution de leur dossier et la validation par les services du rectorat
- Formation des enseignants
- Organisation pédagogique des cours
- Organisation des temps de travail en équipe avec l'équipe enseignante et éducative
- Organisation de réunions régulières avec le vice-recteur et son équipe

- Recrutement d'une secrétaire et d'un éducateur scolaire

- Inscription des élèves orientés par la commission d'orientation du vice-rectorat de Mayotte
- Rencontre avec chaque enfant et les familles

- Organisation de la logistique : livres, cahiers, stylos, uniformes ...
- Organisation et mise en place des collations du petit-déjeuner et du déjeuner

- Montage des dossiers pour le forfait d'externat et les subventions de la Caisse d'Allocations Familiales



IMMOBILIER

Le Lycée d'Enseignement Adapté Espérance situé en zone Nell à Kawéni est maintenant conforme aux normes de sécurité suite aux travaux réalisés au cours de l'été 2011.

L'INTERNAT EDUCATIF ET SCOLAIRE

Depuis septembre 2011, AUTEUIL OCEAN INDIEN AGEPAC Mayotte recherche diverses solutions pour ouvrir un Internat afin d'y accueillir 30 jeunes filles du Lycée d'Enseignement Adapté. Une location de bâtiment est envisagée.



IV. LE CENTRE DE FORMATION CONTINUE

UNE ANNEE DE TRANSITION

L'année 2011 est, pour le Centre de Formation Continue, une année de transition qui amène une restructuration de l'organisation et des propositions pour relancer l'activité de formation en baisse ces dernières années.

De façon graduelle, l'organisation est revisitée dans tous ses aspects organisationnels, pédagogiques, administratifs et comptables :

- Nouvel organigramme
- Réorganisation Ressources Humaines
- Remise à plat de chaque dossier de salarié

- Réflexion sur le suivi financier des formations, sur la gestion des secteurs de formation en équipe
- Elaboration de procédures comptables pour les achats

- Rédaction d'un plan d'actions 2012

LES FORMATIONS

Les formations proposées sont :

- **Restauration / Cuisine / Service En Salle**
- **Hôtellerie**
- **Services à Domicile et Assistant de Vie aux Familles**
- **Entretien des locaux**
- **Classes de niveau CAPp, préprofessionnelles, de niveau 4^{ème} et 3^{ème}**

Depuis l'été 2011, **AUTEUIL OCEAN INDIEN AGE PAC Mayotte** a répondu à de nombreux appels d'offres de formation ; ce long travail de rédaction de curricula de séquences pédagogiques semble être fécond puisque de nouveaux marchés ont été signés.

Dans le cadre des appels d'offres du Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT), **AUTEUIL OCEAN INDIEN AGE PAC Mayotte** a obtenu deux marchés importants pour l'activité de formation cuisine et service restaurant :

- Préparation de repas servis dans le restaurant d'application pour les fonctionnaires territoriaux.
- Préparation de séminaire pour les cadres du CNFPT : petit-déjeuner, déjeuner et salle de réunion mise à disposition. La qualité de la prestation et la localisation de l'association au cœur de Mamoudzou ont permis de remporter ce marché.

❖ La formation « restauration / cuisine / service en salle »

Deux formations qui apportent une réelle satisfaction pour les stagiaires. Dans le souci de perdurer et de permettre d'augmenter en qualification, nous investissons dans la réhabilitation des locaux pédagogiques (cuisine et restaurant) dans les domaines d'hygiène, de sécurité et de la performance culinaire.



❖ La formation « hôtellerie »

Une formation commanditée par le Conseil Général qui a commencé fin 2011.

❖ Les formations « services a domicile » et « assistant de vie aux familles »

Deux formations qui ont beaucoup d'avenir sur le territoire.

❖ Les formations « entretien des locaux »

Ces formations sont demandées par le Conseil Général et par des entreprises qui souhaitent former leur personnel.

Par exemple, OPCALIA, est un organisme collecteur qui fait appel à l'AGEPAC pour ce type de formation.

❖ Les classes de niveau CAPp (classes préprofessionnelles) de niveau 4^{eme} et 3^{eme}

A l'examen du Certificat de Formation Générale CFG, les 24 élèves des classes de niveau CAPp ont obtenu leur diplôme en 2011, ce qui a permis d'atteindre les 100% de réussite.

Sur ces 24 élèves 16 ont été orientés dans un lycée professionnel pour y suivre une formation professionnelle qualifiante (niveau CAP).

La formation CAPp s'est terminée juin 2011 pour intégrer le cadre nationale dans le nouvel établissement du Lycée d'Enseignement Adapté Espérance.

❖ La formation public - Contrat Emploi Solidarité

Ces formations portent essentiellement sur « l'alphabétisation », « la remise à niveau » et « la technique de recherche d'emploi » afin que les stagiaires restent actifs et volontaires dans leur recherche d'emploi.

BILAN 2011

L'année 2011 est une année de « basses eaux » même si le montant total de la subvention dépasse de 23.058 € par rapport à celui de 2010.

Les nouveaux contrats de formation ont été validés en septembre 2011 et auront un plein effet sur l'année 2012.

A la fin de l'année 2011, le Centre de Formation Continue contracte des conventions « Titres professionnels » pour le métier de « cuisinier et assistante de vie » qui rapportent environ 111.000 € pour 24 stagiaires.

Il faut noter que le Centre de Formation Continue est fortement reconnu pour les formations touchant au secteur agricole.

Les formations sont bien souvent délocalisées dans le nord ou le sud de l'île en partenariat avec les communes ou des particuliers propriétaires de terrain.

NOUVELLES FORMATIONS

❖ Recherche des nouveaux marchés

Depuis l'été 2011, le Centre de Formation Continue a répondu à de nombreux appels d'offres de formations et a obtenu les marchés pour :

- Formation en cuisine pour les détenus de la maison d'arrêt de Majicavo pour la période de novembre 2011 à mai 2012

- Formation informatique pour la Société Immobilière de Mayotte entre novembre 2011 et janvier 2012

- Formation d'accompagnement des personnes en recherche d'emploi en partenariat avec le Pôle Emploi Réunion. Cette formation devrait débuter en Mars 2012

- Formation alphabétisation pour les fonctionnaires territoriaux de Mayotte. Le Centre National de Formation des Territoriaux a conventionné avec l'association pour une formation de Mars à Juillet 2012.

❖ Proposition du service restauration et séminaires

Dans le cadre des appels d'offres du CNFPT, le Centre de Formation Continue a obtenu deux marchés importants pour l'activité de formation cuisine et service restaurant en 2011 :

- Préparation de repas servis dans le restaurant du Centre de Formation Continue d'application pour les fonctionnaires territoriaux. Cette convention signée en décembre 2011 a pris effet en janvier 2012.

- Préparation de séminaires pour les cadres du CNFPT à partir de janvier 2012: petit-déjeuner, déjeuner et mise à disposition d'une salle de réunion.

IMMOBILIER

La cuisine et le restaurant pédagogique du Centre de Formation Continue ont été entièrement refaits et réaménagés au cours de l'année 2011, afin d'offrir aux jeunes et aux clients des locaux et des équipements de qualité.

Le montant des travaux engagés s'est élevé à plus de 580.000 €, financés par la Préfecture de Mayotte et AUTEUIL OCEAN INDIEN.

Une réflexion est menée sur la rénovation des deux bâtiments du Centre de Formation Continue qui sont dégradés, faute d'un entretien régulier.



Cuisine du Centre de Formation Continue



Restaurant du Centre de Formation Continue

V. La coopération régionale

Au cours de l'année 2011, AUTEUIL OCEAN INDIEN AGEPAC Mayotte a mis en place une formation en « alphabétisation » ainsi qu'en « artisanat couture » à destination de l'association ACMH (Association Comorienne des Malades et Handicapés) basée à Domoni aux Comores.

Grâce à ce projet de coopération, 16 stagiaires handicapés ont pu se former sur une activité de confection utile à la population locale.

Cette formation a permis à AUTEUIL OCEAN INDIEN AGEPAC Mayotte de jouir d'une bonne réputation dans la région.

Ce projet de formation a été essentiellement porté par la DIECCTE, AUTEUIL OCEAN INDIEN et AGEPAC Mayotte.



VI. RAPPORT FINANCIER

Comptes 2011

- Bilan Actif - Passif 2011
- Compte de résultats 2011
- Annexes
- Rapport Financier du Président

ASSOCIES :

Gilbert HOUPIART-DUPRE
Abdoulah MOLLAN
Michel MOUNAVARALY
Guy MARIA
Didier de LAUNAY
Pierre-Alain FRECAUT
Jocelyne ATIVE

AUTEUIL OCEAN INDIEN – AGEPAC Mayotte

**Association régie par la Loi
du 1er Juillet 1901**

**SIEGE SOCIAL : 16, rue de l'Hôpital
97600 MAMOUDZOU**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

**Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 Décembre 2011**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 Décembre 2011**

Aux Membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de l'association **AUTEUIL OCEAN INDIEN – AGEPAC Mayotte**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- La justification de nos appréciations,
- Les vérifications spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

➤ L'évaluation des subventions :

- Les produits des subventions sont rattachés à l'exercice sur la base du nombre d'heures dispensées par rapport au total des heures prévues par la convention.
- Le versement des subventions étant conditionné par le niveau d'assiduité à ces formations, l'évaluation des créances tient compte des absences constatées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

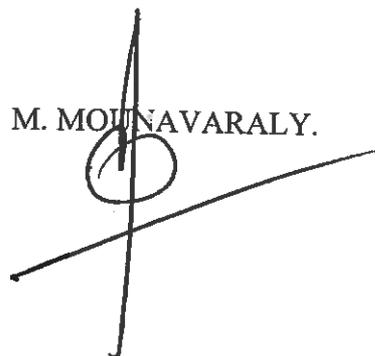
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Sainte-Clotilde,

Le 6 Août 2012

Pour la Société Conseil & Audit HDM
Commissaire aux Comptes

M. MOUNAVARALY.



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2011 12			Exercice N-1 31/12/2010 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
	Frais d'établissement							
	Frais de recherche et de développement							
	Concessions, Brevets et droits similaires	6 304	4 765	1 539		1 539		
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
	Terrains							
	Constructions							
Installations techniques Matériel et outillage	36 732	17 494	19 238	21 586	2 348	10.88		
Autres immobilisations corporelles	200 850	138 719	62 130	37 063	25 068	67.64		
Immobilisations en cours	404 634		404 634	3 501	401 133	NS		
Avances et acomptes	2 410		2 410		2 410			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	2 366		2 366	766	1 600	208.88		
TOTAL I	653 297	160 979	492 319	62 916	429 402	682.50		
Comptes de liaison								
TOTAL II								
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes	1 534		1 534	471	1 063	225.89	
	CREANCES (3)							
	Créances usagers et comptes rattachés	264 182	10 796	253 386	276 476	23 090	8.35-	
	Autres créances	257 649		257 649	122 054	135 595	111.09	
Valeurs mobilières de placement								
Instruments de trésorerie								
Disponibilités	244 885		244 885	248 319	3 434	1.38-		
Charges constatées d'avance (3)	4 763		4 763	4 004	758	18.93		
TOTAL III	773 012	10 796	762 216	651 324	110 892	17.03		
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)								
Primes de remboursement des obligations (V)								
Ecarts de conversion actif (VI)								
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 426 309	171 775	1 254 535	714 240	540 295	75.65		

Conseil & Audit

HDM

29, Rue Gabriel de Kerveguen - B.P. 153
97492 SAINTE CLOTILDE - ILE DE LA REUNION

Téléphone : 0262 97 91 00

Télécopie : 0262 29 98 88

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

Conseil et Audit MOI Mayotte

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1		
		31/12/2011	12	31/12/2010	12	Euros	%	
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres							
	Fonds associatifs sans droit de reprise							
	Ecarts de réévaluation	157 303		116 654		273 957	234.1	
	Réserves :							
	Réserves statutaires ou contractuelles							
	Réserves réglementées							
	Autres réserves							
	Report à nouveau							
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)		77 064		273 957		196 973	71.8
	Autres fonds associatifs							
	Fonds associatifs avec droit de reprise :							
	Apports							
Legs et donations								
Résultats sous contrôle de tiers financeurs								
Ecarts de réévaluation								
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		511 365		351 717		159 648	45.5	
Provisions réglementées								
Droit des propriétaires								
	TOTAL I		276 979		194 415		62 564	42.4
	Comptes de liaison							
	TOTAL II							
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques				14 000		14 000	100.0
	Provisions pour charges							
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement							
	Fonds dédiés sur autres ressources							
	TOTAL III				14 000		14 000	100.0
DETTES (I)	Emprunts obligataires							
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)				186		186	100.0
	Emprunts et dettes financières divers							
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours							
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		656 262		292 746		363 516	124.1
	Dettes fiscales et sociales		29 279		41 058		11 779	28.6
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		17 883				17 883	
	Autres dettes							
Instruments de trésorerie								
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance		274 131		171 835		102 296	59.5
	TOTAL IV		977 556		505 825		471 731	93.2
	Ecarts de conversion passif (V)							
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		1 254 535		714 240		540 295	75.6

Conseil & Audit
HDM

29, Rue Gabriel de Kerville - 97492 SAINT-CLAUDE - ILE DE LA REUNION
97492 SAINT-CLAUDE - ILE DE LA REUNION

Téléphone : 0262 97 91 00
Télécopie : 0262 26 98 88

703 425 333 990
186

Conseil et Audit MOI Mayotte

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2011 12	31/12/2010 12	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de Biens et Services	53 047	48 445	4 601	9
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	53 047	48 445	4 601	9
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	501 630	603 245	101 616	16
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	24 479		24 479	
Collectes				
Cotisations				
Autres produits	1 660	8	1 651	1
TOTAL I	580 815	651 699	70 884	10
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements	32 627	41 661	9 034	21
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	623 059	386 907	236 152	61
Impôts, taxes et versements assimilés	2 652	2 290	361	15
Salaires et traitements	388 794	395 040	6 246	1
Chargés sociales	72 529	55 398	17 131	30
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	26 777	24 053	2 725	11
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions	7 395	3 353	4 042	120
Pour risques et charges : dotations aux provisions		14 000	14 000	100
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	45 017	77 819	32 802	42
TOTAL II	1 198 949	1 000 520	198 329	19
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	618 035	348 322	269 713	77
QUOTES-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

Conseil & Audit

HDM
29, Rue Gabriel de Kerveguen - B.P. 153
97492 SAINTE CLOTILDE - ILE DE LA REUNION

Tel : 0262 97 91 00

Télécopie : 0262 29 98 88

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2011	12	31/12/2010	12	Euros	%
PRODUITS FINANCIERS						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés		938		720	218	30.31
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL V		938		720	218	30.31
CHARGES FINANCIERES						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées				23	23	100.00
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL VI				23	23	100.00
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)		938		697	241	34.64
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)		617 097		348 125	268 972	77.26
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		337 836		976	336 861	NS
Produits exceptionnels sur opérations en capital		202 352		19 463	182 889	939.66
Reprises sur provisions et transferts de charges						
TOTAL VII		540 188		20 439	519 749	NS
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		176		266	90	33.90
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
TOTAL VIII		176		266	90	33.90
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		540 013		20 173	519 839	NS
Impôts sur les bénéfices (IX)						
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)		1 121 941		672 857	449 084	66.74
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)		1 199 025		1 000 809	198 216	19.81
SOLDE INTERMEDIAIRE		77 084		327 952	250 868	76.50
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				53 995	53 995	100.00
- Engagements à réaliser sur ressources affectées						
5. EXCEDENTS OU DEFICITS		77 084		273 957	196 873	71.86

Conseil & Audit

HDM

29, Rue Gabriel de Kerveguen - B.P. 153
97492 SAINTE CLOTILDE - ILE DE LA REUNION

Téléphone : 0292 97 91 00

Télécopie : 0262 29 98 88

ANNEXE

Exercice du 01/01/2011 au 31/12/2011

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			2 940
TOTAL	3 364		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	32 282		4 450
Installations générales agencements aménagements divers	87 168		31 398
Matériel de transport	3 000		3 400
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	67 036		8 848
Immobilisations corporelles en cours	3 501		421 014
Avances et acomptes			2 410
TOTAL	192 987		471 520
Prêts, autres immobilisations financières	766		2 966
TOTAL	766		2 966
TOTAL GENERAL	197 118		477 426

Consell & Audit
HDM

29, Rue Gabriel de Kerveguen - B.P. 153
97492 SAINTE CLOTILDE - ILE DE LA REUNION

☎ : 0262 97 91 00

Télécopie : 0262 29 98 88

ANNEXE

Exercice du 01/01/2011 au 31/12/2011

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			6 304	6 30
TOTAL				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			36 732	36 73
Installations générales agencements aménagements divers			118 566	118 56
Matériel de transport			6 400	6 40
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			75 884	75 88
Immobilisations corporelles en cours		19 880	404 634	404 63
Avances et acomptes			2 410	2 41
TOTAL		19 880	644 627	644 62
Prêts, autres immobilisations financières		1 366	2 366	2 36
TOTAL		1 366	2 366	2 36
TOTAL GENERAL		21 246	653 297	653 29

Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotations exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Fonds associatifs sans droit de reprise	116 654	273 957		0	157 30
Réserves :					
RESULTAT DE L'EXERCICE	273 957	273 957		77 084	77 08
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Subventions d'investissement	351 717		172 000	12 352	511 36
Provisions réglementées					
TOTAL I	194 415		172 000	89 436	276 97

Conseil & Audit
HDM

29, Rue Gabriel de Kerveguen - B.P. 153
97492 SAINTE CLOTILDE - ILE DE LA REUNION

Téléphone : 0262 97 91 00

Télécopie : 0262 29 98 88

ANNEXE

Exercice du 01/01/2011 au 31/12/2011

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances			
	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	2 366	2 366	
Clients douteux ou litigieux	49	49	
Autres créances clients	264 133	264 133	
Divers état et autres collectivités publiques	252 702	252 702	
Débiteurs divers	4 946	4 946	
Charges constatées d'avance	4 763	4 763	
TOTAL	528 959	528 959	

Etat des dettes				
	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	656 262	656 262		
Personnel et comptes rattachés	15 271	15 271		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8 890	8 890		
Autres impôts taxes et assimilés	5 119	5 119		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	17 883	17 883		
Produits constatés d'avance	274 131	274 131		
TOTAL	977 556	977 556		

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	LINEAIRE	1 A 4 ANS
Matériel industriel	LINEAIRE	5 ANS
Agencements et aménagements	LINEAIRE	1 A 10 ANS
Matériel de transport	LINEAIRE	2 ANS
Matériel de bureau et mobilier	LINEAIRE	1 A 5 ANS
Mobilier	LINEAIRE	2 A 8 ANS

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	254 620
Disponibilités	938
Total	255 558

Consell & Audit
HDM

29, Rue Gabriel de Kerveguen - B.P. 153
97492 SAINTE CLOTILDE - ILE DE LA REUNION

Téléphone : 0262 97 91 00

Télécopie : 0262 29 98 88

ANNEXE

Exercice du 01/01/2011 au 31/12/2011

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 771
Dettes fiscales et sociales	22 736
Total	28 506

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		4 763
Total		4 763
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		274 131
Total		274 131

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4 600 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 4 600 €
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : neant

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Conseil & Audit
HDM

29, Rue Gabriel de Kerveguen - B.P. 153
97492 SAINTE CLOTILDE - ILE DE LA REUNION

☎ : 0262 97 91 00

Télécopie : 0262 29 98 88

ANNEXE

Exercice du 01/01/2011 au 31/12/2011

Produits et charges exceptionnels

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- ANNULATION CHEQUES NON DEBITE	2 836	77100000
- SUBVENTION EQUILIBRE AOI	335 000	77150000
- QUOTE PART VIREE AU RESULTAT	12 352	77700000
- AUTEUIL ABANDON CREANCES	190 000	77880000
Total	540 188	
Charges exceptionnelles		
- RAPPEL LOYER	176	67200000
Total	176	

Conseil & Audit
HDM

29, Rue Gabriel de Kerveguen - B.P. 153
97492 SAINTE CLOTILDE - ILE DE LA REUNION

Téléphone : 0262 97 91 00
Télécopie : 0262 29 98 88

ASSOCIES :

Gilbert HOUPIART-DUPRE
Abdoullah MOLLAN
Michel MOUNAVARALY
Guy MARIA
Didier de LAUNAY
Pierre-Alain FRECAUT
Jocelyne ATIVE

AUTEUIL OCEAN INDIEN - AGEPAC Mayotte

Association régie par la Loi
du 1er Juillet 1901

SIEGE SOCIAL : 16, rue de l'Hôpital

97600 MAMOUDZOU

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 Décembre 2011**

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 Décembre 2011**

Aux Membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'organe délibérant

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions mentionnées à l'article L. 612-5 du Code de Commerce qui ont été conclues au cours de l'exercice écoulé.

• **Convention avec l'Association « Auteuil Océan Indien » :**

Administrateurs concernés : M. DELAUNAY Xavier (administrateur entrant) et
M. ALTMAYER André (administrateur sortant)

	<i>Nature et objet</i>	<i>Modalités</i>
1/	Convention de mise à disposition du Directeur entrant : M. MAGNIER	Charge enregistrée au titre de cette convention sur l'exercice 2011 : 96 875 €
2/	Contribution financière au développement du projet d'Auteuil Océan Indien - Agépac Mayotte.	Produit enregistré au titre de cette convention sur l'exercice 2011 : 335 000 €
3/	Abandon de créance.	Produit enregistré au titre de cette convention sur l'exercice 2011 : 190 000 €
4/	Soutien au projet de coopération mené par Auteuil Océan Indien - Agépac Mayotte à Anjouan.	Produit enregistré au titre de cette convention sur l'exercice 2011 : 10 000 €
5/	Convention de prêt de 50 000 € du 03 juin 2011, permettant à Auteuil Océan Indien - Agépac Mayotte de faire face aux insuffisances de trésorerie éventuelles.	Avance de trésorerie enregistrée au titre de cette convention sur l'exercice 2011 : 50 000 €
6/	Convention de prêt de 350 000 € du 13 juillet 2011, permettant à Auteuil Océan Indien - Agépac Mayotte de faire face aux insuffisances de trésorerie éventuelles.	Avance de trésorerie enregistrée au titre de cette convention sur l'exercice 2011 : 330 000 €

Conventions déjà approuvées par l'organe délibérant

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs

Conformément aux dispositions statutaires de votre association, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'organe délibérant au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

• **Conventions avec l'Association « Auteuil Océan Indien » :**

Administrateurs concernés : M. DELAUNAY Xavier (administrateur entrant) et
M. ALTMAYER André (administrateur sortant)

	<i>Nature et objet</i>	<i>Modalités</i>
1/	Convention de sous location de l'ensemble immobilier sis Mamoudzou Zone Industrielle Nel.	Charge enregistrée au titre de cette convention sur l'exercice 2011 : 194 480 €
2/	Convention de mise à disposition du Directeur sortant : M. AUBENTON	Charge enregistrée au titre de cette convention sur l'exercice 2011 : 119 718 €
3/	Convention de mise à disposition d'un éducateur spécialisé	Charge enregistrée au titre de cette convention sur l'exercice 2011 : 38 306 €

Sainte-Clotilde,
Le 6 Avril 2012

Pour la Société Conseil & Audit HDM
Commissaire aux Comptes

M. MOUNAVARALY.

